éco-construction de la plateforme environnement de tri des déchets à romilly sur seine (10) "l'amphithéâtre des verdures"

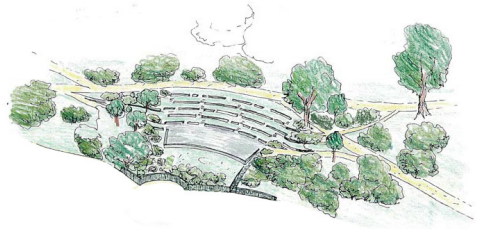

Amphithéâtre des verdures

site industriel, démarche hqe® : déchets et valorisation, démarche hqe®

maître d'ouvrage	Communauté de Communes des portes de Romilly-sur-Seine
localisation	Romilly-sur-Seine (10)
projet	Création d'une plateforme environnement (déchèterie, régie de collecte)
mission	MOE Architecte et Paysage
maîtrise d'oeuvre	AR ARCHITECTES CABINET MERLIN
surface	Parcelle: 45 710 m² Bâtiments: 715.87 m²
budget	2 400 000 € HT
calendrier	Inauguré le 24/09/22

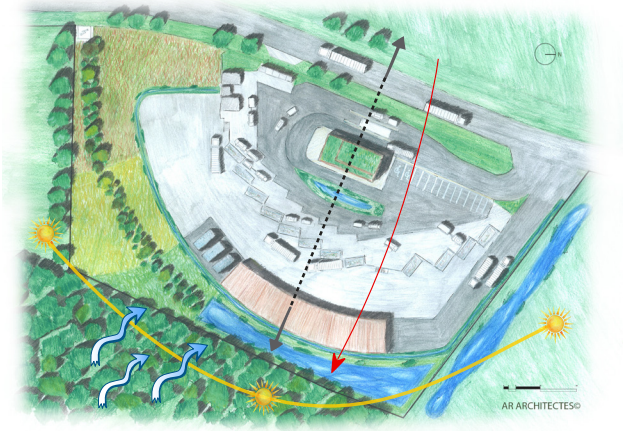

Plan de masse bioclimatique de l'Amphithéatre des verdures

Photo de la plateforme environnement de tri des déchets de Romilly-sur-Seine (10)

Photo de la façade Sud-Ouest en terre cuite et aluminium

Le concept est de créer un projet de déchetterie en trait d'union entre la zone industrielle existante au nord de la parcelle et la ZNIEFF de type I localisée au Sud. L'ensemble des aménagements paysagers, d'infrastructures et architecturaux s'intègrent dans l'environnement proche comme lointain.
Ainsi la déchetterie s'implante en tenant d'épouser les courbes naturelles du site à l'image d'un amphithéâtre de la verdure ayant comme point haut la future voie d'accès au site au Nord et la ZNIEFF de type I au Sud, comme point bas.
Un bassin humide de 110 m2 est crée et permet de récolter les eaux pluviales de toitures et des voiries lourdes en cas de fortes pluies.
Le bâtiment de la régie (178.57 m²) est implanté suivant un axe Nord-Est / Sud-Ouest lui conférant le caractère de bioclimatique. Il s'ouvre sur la plateforme et le paysage, suivant la course du soleil, les vents dominants et il est doté de toitures végétalisées.

Le bâtiment de la régie atteint la performance énergétique suivante : **Bbio (79.50 kwh/m²/an)** ≤ Bbiomax : 84 kwh/m²/an (RT2012).

Photo de la façade Nord-Est en aluminium, teinte ocre

Photos de la régie de collecte le jour de l'inauguration

Perspectives d'insertion de la déchetterie dans le site

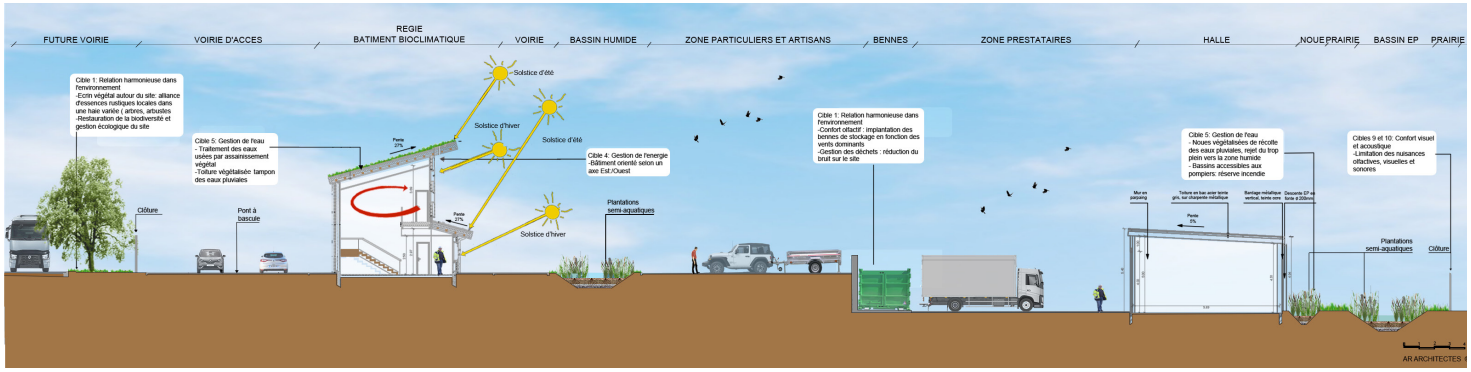

Coupe des principes HQE®

Les cibles HQE® traitées

Cible 1 : Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement

- Le **confort olfactif** : implantation des bennes de stockage en fonction des vents dominants.
- Mise en place d'un **écrin végétal** autour du site : alliance d'essences rustiques locales dans une haie variée (arbre, arbustes).
- La **biodiversité** est restaurée et le site est géré écologiquement.

Cible 2 : Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction

• Choix constructif pour la **durabilité**, l'**adaptabilité** et la **facilité d'entretien** de l'ouvrage : bardage métallique, bardage terre cuite , toiture végétalisée, ossature bois (douglas classe 2),structure métallique, isolant de la toiture en perlite extrudée, isolant des murs en fibre de bois, prairie rustiques et fleuries.

Cible 4 : Gestion de l'énergie

- Le bâtiment est orienté selon un axe Sud-Est/Nord-Ouest permettant de créer **une stratégie du froid et du chaud** selon la puissance du rayonnement solaire.

Cible 5 : Gestion de l'eau

- Des **noues végétalisées** de récolte des eaux pluviales sont aménagées pour rejeter le trop plein vers la zone humide.
- Gestion des eaux de ruissellement des voiries lourdes par **des bassins végétalisés récepteurs** des eaux pluviales et accessibles aux pompiers et serviront de **réserve incendie.**
- Gestion des eaux pluviales des toitures par une **couverture végétalisée** en sédum.

Cible 9 et 15: Confort visuel et biodiversité

- Les **espaces paysagés** sont plantés de prairies rustique, rouge, jaune et bleue, favorisant la protection de la biodiversité sur un site industriel.
- **Une clôture** permet de limiter les nuisances visuelles.